



SARRAZIN+PLOURDE
solutions taillées sur mesure

Me Eric McDevitt David
Téléphone : 514 360-0186
Courriel : edavid@sarrazinplourde.com

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDE)

Montréal, le 19 août 2022

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'Énergie
Place Victoria
800 rue du Square-Victoria, 2e étage, Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : R-4156-2021, Phase 2
Taux de rendement Énergir/Gazifère/Intragaz
N/D: 0368-0003

Chère consœur,

Vous trouverez ci-joint la Demande de paiement de frais («DPF») d'Option consommateurs («OC») dans le dossier mentionné en rubrique.

Puisque cette DPF dépasse de 9% le budget de participation, nous vous fournissons ci-après les justificatifs requis par le paragraphe 14 du *Guide de paiement des frais*.

De façon générale, OC estime avoir joué un rôle important dans ce dossier, le deuxième en importance après celui de l'ACIG. Il s'agissait d'un dossier technique qui aura des répercussions importantes sur la facture des clients des gazières pour des années à venir et OC a donc déployé les efforts requis dans les circonstances.

Les heures de préparation du soussigné ont été plus élevées que prévu principalement à cause du temps requis pour préparer le contre-interrogatoire du Dr Brown. Un tel contre-interrogatoire exige une maîtrise de sujets techniques et beaucoup de temps a donc été déployé pour la préparation et la maîtrise des enjeux. Nous estimons que ce contre-interrogatoire et les autres contre-interrogatoires que nous avons menés ont contribué aux débats et seront utiles au délibéré de la Régie.

En ce qui concerne les heures de l'analyste Pascal Cormier, il est à noter que les heures totales sont presque identiques aux heures prévues au budget (142,75 au lieu de 142).



Finalement, vous noterez que cinq (5) heures de préparation sont réclamées pour le Dr Roger Higgin à titre d'analyste alors que celui-ci n'avait pas été annoncé dans le budget. Le soussigné a recouru aux services de Dr Higgin afin de mieux comprendre les enjeux du dossier et de préparer le contre-interrogatoire du Dr Brown.

Pour toutes ces raisons, nous estimons que la DPF d'OC est justifiée.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

SARRAZIN PLOURDE s.a.

(S) Eric McDevitt David

Eric McDevitt David,
Avocat / Associé
EMD/jsb

p.j.